



CONSEIL DE QUARTIER
DE
SAINTE PEZENNE

Direction de la Vie Citoyenne
Service Participative

**Relevé de conclusions de l'Assemblée de quartier
du 14 juin 2007**

Co-Présidents : PAILLEY Michel ; GERVAIS Jean-Pierre.

Elus municipaux : GIRAUD Franck.

Membres : CAILLETON Pierre ; GACHIGNARD Janine ; GAUTIER Jean-Claude ; GERMAIN Christophe ; GIRARDEAU Gérard ; HERAUD Hervé ; LARGEAU Jacques ; LESTABLE Christine ; MARTIN Patrick ; MARTIN Patrick Pascal ; MOREAU Sylvie ; ROI Claude ; VINCK Maurice ; VIOT Laurence.

Service Vie Participative et Mairie de quartier : Gérard LABORDERIE ; Sabrina ROUSSEAU.

Excusés : RENOUX Joël ; SAMOYAU Paul ; UZANU Valérie.

Absents : BAUDIN Patrick ; DEMOUCHY Alain ; GOUPIL Florence ; MACAIRE Jean-Marie ; POUPIN Claude ; SIMON Sabine ; SIONNEAU Olivier.

Public : 27 personnes

Ordre du jour :

- Approbation du relevé de conclusions du Conseil de Quartier du 12 avril 2007.
- Election d'un nouveau membre du bureau
- Etude de circulation dans le secteur de la route de Coulonges
- Aménagement de sécurité devant le Lycée Thomas Jean Main
- Bilan d'activité du Conseil de quartier
- Echange autour des priorités 2008
- Informations diverses

1/ Approbation du relevé de conclusions du 12 avril 2007

Le relevé de conclusions est approuvé à l'unanimité.

2/ Election d'un membre du bureau

Suite à la démission de Chantal Leuret, le CQ a procédé à l'élection d'un nouveau membre au sein du bureau. Hervé Héraud se porte candidat.

Vote : Il est élu à l'unanimité.

3/ Etude de circulation dans le secteur de la route de Coulonges

Les comptages

Suite à la demande du CQ, des comptages ont été réalisés route de Coulonges :

- face au n°84,
- face au n°104, entre la rue de Grange et la rue de l'Hometrou,
- face au n°156, entre la rue de l'Hometrou et la rue du Dixième,
- face au n°266

Dans les sens Coulonges/ Niort et Niort/ Coulonges, on comptabilise environ 30 000 véhicules par semaine. On retrouve ce chiffre entre la rue du Coteau Saint Hubert, la rue de l'Hometrou et la rue du Dixième. Néanmoins, il augmente à partir du carrefour de l'Hometrou à 43 000 véhicules par semaine.

Ces comptages étaient nécessaires à l'étude. On s'aperçoit que les $\frac{3}{4}$ de la circulation de la route de Coulonges arrive de l'extérieur.

Un comptage a également été effectué rue de Grange démontrant un passage de 3860 véhicules dans un sens et 2460 par semaine dans l'autre sens.

Le projet en 4 étapes

Etape 1 : cahier des charges et désignation d'un bureau d'études

- Le cahier des charges est en cours de rédaction au sein du service Voirie de la Ville de Niort. Il définira précisément le contenu de l'étude dont sera chargé le bureau d'études retenu.
- Le bureau d'études sera désigné à l'issue d'une consultation.

Etape 2 : Etude de trafic et simulations

- Enquête Origine/ destination sur le périmètre du quartier.
- Analyse des différents flux marquants.
- Simulation à plusieurs échéances (2008, 2011, 2016) de différents scénarios de modification des conditions de circulation (avec prise en compte du développement urbain à Niort et dans les communes voisines) et analyse de leurs conséquences en termes de circulation par rapport à l'existant.

Etape 3 : Etude globale de requalification.

- Etude de faisabilité de requalification urbaine des espaces publics de la route de Coulonges.
- Chiffrage sommaire de propositions techniques définies par le bureau d'études.
- Programmation pluriannuelle des investissements nécessaires à cette requalification.

Etape 4 : Planning prévisionnel – réalisation des travaux.

- Rédaction du cahier des charges et désignation du bureau d'étude: printemps – été 2007
- Etude de trafic et simulation : Automne 2007
- Etude globale de requalification de l'axe route de Coulonges : 1^{er} trimestre 2008
- Réalisation des travaux en différentes phases : à partir de 2009.

R. Challet rappelle que le problème de la route de Coulonges est pris en compte et que des études précises sont lancées afin de présenter les aménagements. Néanmoins, il ne faut pas que cette étude soit un prétexte pour abandonner le projet du contournement Nord.

**Vote de l'étude de circulation dans le secteur de la route de Coulonges, à hauteur de 60 000 € :
POUR à l'unanimité.**

Une fiche bleue est établie.

4/ Aménagement de sécurité devant le Lycée Thomas Jean Main

Intervention de M. Relat, Proviseur du Lycée Thomas Jean Main, à l'origine de la demande d'aménagements.

Il explique que sa demande d'aménagements fait suite à plusieurs accidents survenus en raison des mauvaises conditions de sécurité devant le Lycée. L'aménagement actuel entre la Maison pour Tous et le Lycée comporte des chicanes qui incitent à ralentir. Néanmoins, le dispositif ne semble pas suffisant. De plus, il est demandé un parking spécifique qui sera accessible par le gymnase du Grand Feu et exclusivement réservé au personnel de l'établissement, de manière à ce que les usagers et les riverains disposent de plus de places pour se stationner.

Un courrier a été envoyé à M. Le Maire dans ce sens.

M. Relat explique que ce cas s'est déjà produit lorsqu'il était le Proviseur du Collège Pierre et Marie Curie où la sécurité des élèves devant le collège, rue du Maréchal Leclerc a été améliorée grâce à l'aménagement d'une séparation centrale et à l'élargissement du trottoir en face du collège où se situe l'arrêt du bus. Cela n'a pas réglé tous les problèmes car les transports en commun y circulent beaucoup mais cet aménagement a considérablement amélioré la protection des piétons.

Le projet d'aménagement élaboré par le service voirie, répondant à cette attente en matière de sécurité, le Conseil de quartier vote à l'unanimité son financement, à hauteur de 35 000 €.

5/ Bilan d'activité du conseil de quartier

Commission « Couleurs Quartiers » : présentée par Laurence Viot

Etant nouvellement nommée en tant que rapporteur de cette commission, le compte rendu est reporté à la rentrée.

Commission Voirie : présenté par Jacques Largeau

- **Parking Louis Aragon** : réalisé à la place du plateau de jeux.

- **rue Joachim du Bellay** : suite à la réalisation du parking Louis Aragon, il est demandé un passage piétons pour la protection des enfants qui passent à cet endroit.

- **rue de la Verrerie** : entre la rue de Telouze et la rue du Coteau Saint Hubert, les aménagements de stationnements et de passages piétons afin de réduire la vitesse, sont réalisés.

- **rue de la Verrerie** (partie en sens unique) de l'avenue de Nantes à la rue Ronsard : l'entrée de la route a été modifiée avec la mise en place de plateaux afin de réduire la vitesse.

- **Le petit parking rue de la Verrerie** en face du n° 49 : il est réalisé mais est resté en état de cailloux.

Réponse : planifié pour cet été.

- **rue du Moulin d'Ane** : réalisation de l'aménagement de la chaussée qui se situe entre la salle des Fêtes et la rue Centrale.

- **rue de Telouze** : problème de stationnements sur les trottoirs. Les piétons ne pouvant pas circuler, ils sont obligés de descendre sur la chaussée.

Vote d'une demande de matérialisation de stationnement rue de Telouze : pour à l'unanimité

- **rue du Dixième** : à la demande des riverains, le service Voirie et le service de la CAN se sont réunis sur place. La difficulté de croisement des bus dans la courbe a bien été confirmée. La solution pourrait être l'interdiction par bande jaune de se stationner de part et d'autre sur la chaussée dans cette courbe.

Commission Espaces verts : présentée par Christophe Germain

- **Aire de jeux du Grand Feu** : la commission de sécurité est passée. Il reste quelques points à améliorer. Il serait bien de le prendre en compte lors de la deuxième tranche qui en fonction de l'appel d'offre, pourrait être lancée en 2008.

Réponse : M. Pailley rencontre le 19 juin des assistantes maternelles qui ont signalé des problèmes concernant le sable qui ne serait pas compatible avec des enfants. De plus, la passerelle du Grand Feu est prévue pour fin 2007/ début 2008.

- **Place Henri Lambert** : l'esquisse de la nouvelle place de la Maison des Associations réalisée par l'architecte a été envoyée à la Direction des Espaces publics. Elle comprend :

- dans la cour des Associations : aménagement d'une terrasse en bois

- sur la partie parking : déplacement du kiosque et de l'arrêt de bus le long de la Mairie de quartier.

- Création de 12 à 13 places de stationnements supplémentaires.

- Installation d'une aire de jeux pour enfants

L'étude de réalisation pourrait être conduite en 2008 et les travaux en 2009.

A noter : l'aire de jeux qui y figure sera prise en compte dans le cadre du programme général des aires de jeux qui est mené sur l'ensemble de la Ville.

- **Les sentiers de Sainte-Pezenne** : les bancs, tables et poubelles qui ont été demandés sont en cours d'installation.

- **Le chemin de la Mariée** : la commission s'est réunie le 11 mai et une visite a eu lieu sur place. Les travaux sont planifiés pour septembre 2007.

- **Le chemin de la Grimpette** : une étude doit être réalisée et une esquisse proposée.

Vote de l'étude de faisabilité

- **rue Elsa Triolet** et sa placette : élagage des arbustes des contre allées. Le service espaces verts s'est engagé à entretenir la placette et à remettre du sable dans le bac à sable.

- **La Fontaine des Amourettes** : rénovation de la fontaine et aménagement des sentiers qui permettent d'y accéder. Ces travaux devraient faire l'objet d'un chantier d'insertion en 2007 ou 2008.

- **rue Maurice Béguin** : la raquette de cette rue est mal entretenue.

- **chemin de Coquelone** : l'accord a été donné par la propriétaire pour ôter la camionnette. Ne pouvant être enlevée par la Ville de Niort, il est suggéré de faire appel à une Association militant pour l'écologie.

Commission bâtiment : présentée par Maurice Vinck

- **La Maison des Associations** : certaines associations souhaiteraient des stores

- **La salles des Fêtes** : l'équipement a été achevé par l'achat de chaises, pose des stores et la mise en service du monte handicapés.

- **La Mairie de quartier** : la commission a fait des propositions de réaménagement des anciens bâtiments du CRAN et de la Mairie de quartier de façon à agrandir les locaux et de changer les fenêtres de la Mairie.

- **Le bâtiment, place de la Résistance** : la toiture et le sol sont à refaire. La grande porte qui est actuellement côté rue devrait être pour des raisons de sécurité déplacée côté parking. Il faudra réfléchir au devenir de ce bâtiment car le coût de la rénovation sera important.
- **Projet fresques du CME** : La fresque sera fixée sur le mur de la façade de la Maison de quartier (MCPT). L'artiste retenu pour confectionner la fresque est Yves Mounier. Le thème choisi pour le quartier de Sainte-Pezenne est : le droit à l'expression.
- **pancartes fleurs** : pose des 2 pancartes cet été à l'aire de jeux du Grand Feu et à la Maison de quartier.

6/ Les priorités 2008

- L'étude de la place Henri Lambert
- Le réaménagement de la Mairie de quartier
- La rénovation du bâtiment rue du Moulin d'Ane
- La route de Coulonges
- La rue de la Grimpette
- La fontaine des Amourettes

7/ Informations diverses

Les dispositifs de collectes des déchets ménagers dans les impasses :

L'objectif de la CAN qui est chargée de la collecte des déchets, est que les bennes ne fassent plus de marche arrière dans les impasses, pour des raisons de sécurité. Un groupe de travail va être constitué. Il comprendra un représentant de la CAN, un représentant de la Ville et un ou plusieurs des conseils de quartiers qui se rendront sur place afin de juger au cas par cas les dispositions à prendre.

- Inauguration de la plateforme de compostage du Vallon d'Arty le 19 juin à 18h.
- Les réunions publiques concernant les aménagements auront lieu à l'automne prochain.

Les dates du 2^{ème} semestre 2007 :

- Bureaux : mercredi 12 septembre à 18h30, Mairie de quartier
mercredi 21 novembre à 18h30, Mairie de quartier
- CQ : mardi 9 octobre à 20h30
jeudi 13 décembre à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

A l'issue de l'Assemblée, les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.